



LA TIMBROLOGIE

EDITORIAL

Le bonjour du nouveau Président

Chers membres de la Société Lausannoise de Timbrologie,

C'est avec un grand honneur et un profond enthousiasme que j'ai accepté la présidence de notre société le 15 mars dernier. Permettez-moi de me présenter brièvement, aussi bien sur le plan personnel que philatélique. J'ai découvert les timbres à l'âge de huit ans, lorsque j'ai reçu les albums et les carnets de timbres de ma grand-mère, qui était membre de la SLT dans les années 70. Depuis, la philatélie est devenue pour moi une source infinie de découvertes, d'échanges enrichissants et de rencontres amicales. C'est dans cet esprit de partage que je souhaite diriger notre société.

En tant que président, j'aurai à cœur d'assurer les relations avec l'extérieur, notamment avec la Fédération et les autres clubs philatéliques. Je me réjouis énormément d'animer nos séances et de contribuer à créer une atmosphère conviviale et dynamique. La philatélie est un hobby fantastique, qui ne prend toute sa valeur que lorsqu'il est partagé. C'est pourquoi je vous invite à apporter, à chaque séance, quelques pièces remarquables de votre collection ou vos dernières trouvailles. Ces moments d'échange nous permettront de mieux nous connaître, de découvrir les passions de chacun et d'enrichir nos connaissances philatéliques.

Ma collection personnelle se concentre sur les timbres neufs du monde entier émis jusqu'en 1888, ainsi que sur l'Afrique du Sud et les anciens États allemands. Par ailleurs, je suis membre de l'Arbeitsgemeinschaft Württemberg, une association dédiée à l'étude des timbres du Royaume de Wurtemberg.

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à Salvatore Cassata, dont l'investissement ces derniers mois a été essentiel pour assurer la continuité et la bonne gestion de notre société. En plus de ses nombreuses responsabilités, il a su mener à bien l'intérim de la présidence avec rigueur et efficacité. Je remercie également Christian Bobst, dont les nombreuses idées permettront de dynamiser la commission d'estimation et les ventes. Antoine Estève, quant à lui, propose des approches novatrices pour rendre nos réunions plus interactives et inciter chaque membre à participer activement. Avec un comité renouvelé et dynamique, nous allons œuvrer ensemble pour concrétiser ces projets ambitieux.

Suite page 2

Mon objectif est simple : que chacun trouve du plaisir à faire partie de notre société, dans une ambiance chaleureuse et enrichissante. La philatélie est une passion qui se vit pleinement à travers les échanges, qu'ils soient formels lors de conférences ou informels entre membres. Dans cette même dynamique, je prévois de visiter les autres sociétés philatéliques vaudoises et romandes afin de renforcer nos liens et d'explorer de potentielles synergies.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines rencontres,

Daniel Brülhart, Président SLT

Une histoire belge ?



À cette époque, lorsque l'on désirait envoyer juste une carte, sans texte ajouté, il suffisait de biffer la mention imprimée "Carte postale / Postkarte" pour bénéficier du tarif d'un imprimé. L'envoi d'une carte pour la Suisse coûtait alors 2 cts au lieu de 5, et pour l'étranger, 5 cts au lieu de 10.

Bon, cela se faisait couramment. Mais l'expéditeur de cette carte-là était-il belge, ou endormi ? Il a biffé la mention "Drucksache" pour la remplacer par "Imprimé"...

Drucksache = Imprimé

Pierre Guinand

PROCES VERBAL

DE LA 137^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SLT DU 15 mars 2025

Présidence : M. Salvatore Cassata, vice-président. Membres présents : 22, excusés : 8

1. Ouverture de l'assemblée

Le vice-président ouvre l'assemblée générale qui marque le 137^{ème} anniversaire de la société en remplacement du Président actuellement en convalescence, sortant d'une longue hospitalisation due à la maladie supportée jusqu'ici avec beaucoup de courage dont il vous adresse ses meilleures salutations et le message le suivant: *"Chers membres d'honneur, chers membres, je suis désolé d'être absent à ma dernière séance en tant que président. Je vous prie de bien vouloir m'excuser. De retour à domicile je reçois des soins plusieurs fois par jour et je ne dois pas me déplacer seul à l'extérieur. Je voudrais ici remercier Salvatore pour tout le travail accompli pendant ma longue absence et ceux qui ont oeuvré pour la bonne marche de la société. Merci également à tous ceux qui m'ont soutenu et prodigué des encouragements. Que vive encore longtemps la philatélie et la SLT."*

A son tour, le vice-président salue l'assemblée tout en remerciant d'assister et participer à cette assemblée générale en relevant, la présence de notre président d'honneur, Pierre-Michel Dupuis ainsi que nos membres d'honneurs, Bernard Blanchoud et François Frey.

Les personnes suivantes se sont excusées : Mmes Marinette Tschudi Helfer, Jacqueline Jolliet, Doris Schapfl, MM. Pierre Blanchet, Siro Bernasconi, Georges Palaz, Florian Domenjoz, Max binz.

Cette assemblée a été convoquée conformément à l'article 14 de nos statuts dans le bulletin No 161 du mois de février- mars de cette année. Conformément à l'article 13 des statuts, elle est valablement constituée quelque soit le nombre de membres présents. L'ordre du jour figure avec la convocation. Les votes se font à main levée à moins qu'un membre présent ne demande le bulletin secret. La liste de présence circule et est signée par toutes les personnes présentes.

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'est parvenue et personne ne demande une modification.

2. Election des scrutateurs

Est désigné : M. Jean-Marc Rastorfer.

Vote : L'assemblée adopte l'ordre du jour, tel qu'il figure dans le bulletin 161.

3. Discussions et approbation du PV de L'AG du 9 mars 2024

Sa lecture n'est pas demandée. Le PV a été publié dans le bulletin "*La Timbrologie* N° 159 d'avril-mai 2024 et la version condensée pouvait être consultée sur notre site Internet www.philathelie-lausanne.ch

Vote : Le PV est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du vice-président pour 2024 (Salvatore Cassata)

L'effectif de la société a diminué au court de l'année passée. Les 5 admissions n'ont que partiellement été compensées. Malheureusement 8 décès ont été enregistrés : MM. Jean Pasqualini et Daniel Tor en mars, Marcel Jaques en mai, André Meylan et André Kairis en juillet, Sergio Perotti en août, Waldemar Schapfl fin novembre, Jacques Rosset en décembre.

L'assemblée se lève pour observer un instant de silence pour honorer leurs mémoires.

Les activités en 2024 furent nombreuses : 5 soirées conférences philatéliques, 1 petite vente, 2 grandes ventes aux enchères, 2 petites bourses, 1 exposition-bourse en collaboration avec la SPR, 1 soirée conviviale, 1 sortie extra-muros individuelle à La Caquerelle, Réception à l'aéroport de Lausanne La Blécherette de l'avion ayant commémoré le 100^{ème} anniversaire du vol La Caquerelle-Lausanne de 1924.

Le comité complet a siégé à 6 reprises lors de l'exercice 2024. Un comité réduit s'est réuni à de nombreuses reprises pour des problèmes organisationnels. Plusieurs membres ont représenté la SLT lors de manifestations de clubs amis. Le responsable finance a représenté la SLT à l'assemblée des délégués de la Fédération des Sociétés Philatélique suisses à Mendrisio. Malgré l'absence du Président, une ambiance formidable et collégiale règne au sein du comité permettant d'effectuer les nombreuses tâches nécessaires à la bonne marche de notre société. Ainsi le vice-président tient ici à remercier chaleureusement tous les membres du comité pour leur engagement tout au long de l'année écoulée, tout en comptant sur eux avec le même esprit pour 2025.

Sont remerciés, Jean Voruz notre webmaster ainsi que tous ceux qui oeuvrent dans l'ombre.

La commission d'estimation Grâce à l'animation de son responsable Florian Domenjoz et de son actuel remplaçant Christian Bobst, sans oublier l'immense travail de François Frey et l'aide de plusieurs membres, deux ventes ont été effectuées et qui furent appréciées par de nombreux membres et collègues de société amies. Cette activité apporte d'importantes rentrées financières presque vitales à la vie de notre

Société. Un tout grand merci à tous les membres de notre commission d'estimation. Toutefois pour l'avenir des réflexions ont été faites et des réformes s'avèrent nécessaires.

Le service des circulations repris et animé par Antoine Estève continue de fonctionner à la satisfaction de tous grâce à son dévouement. Relevons que cette prestation est toujours présente à la SLT, alors que dans d'autres sociétés elle a disparu.

Notre Journal (un bien grand mot pour notre modeste bulletin) Cette publication apporte actuellement une contribution positive à nos finances par nos annonceurs.

Les finances, dicastère obligé de toute société se portent bien.

Des regrets pour terminer Au terme de l'année, est constaté le peu d'enthousiasme manifesté aux activités. Le bibliothécaire accuse une très faible participation à la consultation de notre importante et diversifiée bibliothèque. Peu de membres participent aux séances et aux nombreuses conférences. Le pourcentage de non réponse à des courriers inquiète. Sans oublier l'absence depuis août dernier du Président pour cause de maladie. Malgré de nombreux imprévus, tout a été mis en œuvre par le comité afin de faire face en maintenant la bonne marche de la société.

Mais une occasion de se réjouir. Tous ces regrets sont-ils la manifestation d'une totale satisfaction aux activités proposées ?

Le Président ainsi que tous les membres du comité sont à votre écoute de toute idée et proposition d'amélioration que vous pouvez soumettre en tout temps, afin de réaliser vos souhaits et animer la Société pour la satisfaction de tous.

5. Rapport du responsable des finances, comptes 2024 et budget 2025 (Michel Sandoz)

Les comptes 2024 présentent une perte de CHF 3'055.-. Les comptes détaillés et le budget 2025 ont été présentés à l'assemblée et commentés. Il n'y a pas de question. Pour terminer, il remercie le vice-président Salvatore Cassata pour tout le travail accompli et son engagement.

6. Rapport du préposé au service des circulations (Antoine Estève)

Le préposé au service des circulations Antoine Estève a repris ce service dès mai 2024 en remplacement de M. Ballaman. Il informe qu'en 2024 on comptait 18 membres répartis dans 3 groupes pour les circulations. Toutefois, en raison du décès d'André Kairis, André Meylan et Waldemar Schapfl et du retrait de Claude Delhausse, en 2025 il ne reste plus que 14 membres répartis en 2 groupes. Un article va être mis dans le SBZ afin de trouver de nouveaux vendeurs. Le préposé espère que parmi les membres de la SLT et de la SPR de nouveaux membres grossiront l'équipe d'acheteurs.

7. Rapport du responsable a.i. de la commission d'estimation (Christian Bobst)

Christian Bobst a repris ad intérim la responsabilité de la commission d'estimation. Grâce à l'aide de François Frey et du comité la vente aux enchères du mois d'octobre 2024 a pu être maintenue. Le montant des ventes a atteint CHF 19'943.- avec un bénéfice de CHF 6'133.- auquel il faut déduire les charges du local. Avec le décès de Waldemar Schapfl, les problèmes de santé de Florian Domenjoz et la démission de Pierre Jaquenoud, il lance un appel afin de trouver au moins 1 nouveau membre.

8. Rapport pour la publication du journal (Salvatore Cassata)

Un imprévu lié à l'hospitalisation du Président a conduit à réaliser le numéro 160 de novembre dans l'urgence par le vice-président et la participation et le soutien pour la rédaction d'un membre d'honneur. En l'absence d'une commission du journal, le dernier numéro a été réalisé par la participation et un précieux soutien à la société de quelques membres qui vont se reconnaître et qui méritent notre gratitude.

Le journal est un outil de communication pour les membres et est même apprécié à l'externe par les collègues de sociétés amies ou romandes.

Quant à l'avenir, il est indispensable d'avoir une commission du journal constituée par nos membres avec la participation du président et le soutien participatif du comité, ceci pour la pérennité de notre journal.

9. Rapport pour les expositions et bourse (Salvatore Cassata)

La SLT a collaboré et a été présente lors de l'expo-bourse de la Société Philatélique de Renens avec la brocante et l'exposition de quelques membres en mars. Au même titre que nous avons été présents avec notre brocante à l'expo bourse organisé par la Société Romande de Cartophilie en avril.

En 2024 nous avons également organisé 1 petite vente et 2 grandes ventes qui n'ont pas toujours été en phase à nos prévisions. Pour 2025 des ajustements vont être effectués comme ceux cités par le responsable de la commission d'estimation lors de son rapport. Ceci implique que le comité, procédera à des ajustements des règlements.

10. Rapport de la commission de vérification des comptes (M. Pierre Jaquenoud remplaçant, M. Georges Palaz)

Les comptes de la SLT et ceux du service des circulations ont été vérifiés de manière détaillée le 7 mars dernier. La situation laisse apparaître une perte de CHF 3'054,93. Les comptabilités sont tenues de façon claires et précises. Il est proposé à l'assemblée d'approuver les comptes de la SLT et du service des circulations, tels qu'ils ont été présentés, de relever les vérificateurs de leur mandat. D'autre part, il a été révélé la qualité, la clarté et précision de la tenue des comptes par le responsable finances. Ce dernier est remercié chaleureusement.

Le responsable des finances recherche des vérificateurs. A bon entendeur.

11. Discussion et approbation des rapports 4 à 10

Vote : Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité.

12. Fixation des cotisations pour 2026 (Salvatore Cassata)

La possibilité est offerte aux membres actifs des sociétés affiliées à la FSPHS, de recevoir le SBZ (*journal philatélique Suisse*) en version digitale.

Le comité propose pour 2026 les cotisations suivantes, soit le maintien celles de base et une réduction pour les membres actifs qui opteraient recevoir le SBZ en version digitale au lieu imprimée :

- Membre actif simple	CHF 85.- (SBZ imprimé)
	CHF 65.- (SBZ digital) *
- Membre actif double	CHF 65.-
- Membre vétéran ancien + 2008	CHF 75.- (SBZ imprimé)
	CHF 55.- (SBZ digital) *
- Membre vétéran nouveau * 2008	CHF 85.- (SBZ imprimé)
	CHF 65.- (SBZ digital) *
- Membre vétéran double	CHF 65.-
- Membre jubilaire avec SBZ	CHF 46.- (Abonnement SBZ imprimé)
	CHF 23.- (Abonnement SBZ digital) *
- Membre d'honneur	CHF 0.- (Abonnement SBZ offert par la SLT)
- Membre ami	CHF 40.-

*** IMPORTANT** : Les membres souhaitant dès 2026 le SBZ (*journal philatélique Suisse*) uniquement en version digitale, doivent s'inscrire sur le site de la fédération (voir *La Timbrologie* N°160 novembre 2024 pages 4 à 6) et impérativement en parallèle, l'annoncer au secrétaire de la SLT à des fins de mise à jour et coordonner les opérations avec la Fédération. Le tout devra être réalisé (inscription SBZ numérique et annonce au secrétaire de la SLT) avant le 1^{er} octobre 2025. Chaque année, le Secrétaire vérifie et compare avec la liste SLT des membres et leur statut avant renvoi à la Fédération. Pour les membres double aucune réduction supplémentaire n'est octroyée par la Fédération (*SBZ 1-2, 2025, page 6*).

D'autre part avec la version digitale, il est possible de rechercher des anciens articles.

Vote : Les propositions sont acceptées à l'unanimité.

13. Election du Président

La candidature de M. Daniel Brühlhart est proposée. Sans aucune autre candidature dans la salle la proposition est soumise en votation .

Vote : M. Daniel Brühlhart est élu à la Présidence de la SLT à la majorité des membres présents par applaudissements.

M. Brülhart accepte sa nomination avec plaisir et se présente, il a 43 ans, marié, habite Prilly. Il a plein d'idées. Il prévoit de visiter les sociétés romandes pour mieux les connaître, etc... Il remercie le vice-président Salvatore pour la qualité de son travail ainsi que Christian Bobst d'avoir accepté de fonctionner comme responsable ad intérim à la commission d'estimation.

14. Organisation du comité

Le comité a été élu l'an dernier, pour 2 ans selon les statuts, deux membres ont présenté leur démission du comité : Florian Domenjoz et Daniel Freymond. Dans la nouvelle organisation du comité, la bibliothèque et les archives sont désormais rattachée à la commission d'estimation, le comité ayant décidé de continuer à fonctionner dans sa composition, à savoir que des rocadés de fonctions au sein du comité sont possibles en tout temps. Suite à la nomination du Président le comité à ce stade se compose de : Daniel Brülhart, Président, Salvatore Cassata, Vice-président et secrétaire, Michel Sandoz, Responsable finances, Christian Bobst, Responsable commission d'estimation et bibliothécaire archiviste, Antoine Estève, Préposé aux circulations, Danielle Cassata, Adjointe administrative.

Pour compléter le comité souhaite s'adjoindre 1 ou 2 membres pour la fin de la période statutaire.

Personne dans la salle ne s'annonce, le comité demande donc aux membres l'autorisation de prospecter et recruter un membre en cours d'exercice.

Vote : Accepté à l'unanimité.

15. Election des membres de la commission de vérification des comptes

La commission est composée de 3 vérificateurs et de 2 suppléants

Le mandat de Georges Palaz étant échu, il accepte néanmoins un nouveau mandat, malheureusement nous accusons 1 décès et devons trouver des suppléants, il y a lieu de procéder à de nouvelles élections.

La nouvelle commission sera composée comme suit : Jean-Claude Jaussi, rapporteur, Pierre Jaquenoud, membre, Georges Palaz, membre.

Vote : L'élection des vérificateurs est acceptée à l'unanimité

Au vu du résultat, l'article 20 actuel des statuts mentionnant le nombre de membres des statuts devra être amendée, par "***La commission de vérification se compose en principe de trois membres et de deux suppléants***".

Vote : Après discussion de l'Assemblée, ce point ne peut être voté maintenant, il devra être remis à l'ordre du jour et traité à la prochaine Assemblée générale.

16. Nominations à la commission d'estimation et du journal

Selon les statuts il revient à l'assemblée générale de nommer les membres des commissions (art 12 des statuts). **La composition actuelle de la commission d'estimation est la suivante** : Florian Domenjoz, responsable, Christian Bobst, responsable a.i. et secrétaire, François Frey, Siro Bernasconi, Daniel Brülhart, Max Binz, Daniel Freymond, Jean-Pierre Desponds, tous membres, Michel Berthoud hors cadre. Le président de la SLT fait partie d'office de cette commission.

Ne pouvant plus assurer la fonction de responsable de la commission d'estimation en lien à son état de santé, M. Florian Domenjoz remet son poste, toutefois il souhaite rester membre. Le comité propose d'élire, M. Christian Bobst qui assuré l'intérim ces derniers mois avec succès.

Vote : Christian Bobst est élu à l'unanimité en tant que responsable et Florian Domenjoz reste membre de la commission.

Commission du journal : à constituer, faute de quoi c'est le comité qui en assumera la tâche (à savoir que le président de la SLT fait partie d'office de cette commission).

Vote : La proposition de prospecter et recruter en cours d'exercice est acceptée à l'unanimité.

17. Membre à honorer

2 membres sont entrés à la SLT en 2000, c'est-à-dire il y a 25 ans- Ils sont aujourd'hui membres vétérans de la SLT.

- M. Paul Agopian en qualité de membre actif reçoit le diplôme de la SLT, l'attestation et l'insigne de la Fédération des Sociétés Philatéliques suisses.
- M. Ruben Gilibert en qualité de membre ami (absent) recevra le diplôme de la SLT par courrier.
- Au nom du comité, un présent suivi d'un diplôme sera remis à Florian Domenjoz en remerciement aux nombreuses années passées en qualité de Président, membre et responsable de la commission d'estimation. Ce dernier actuellement ne pouvant se déplacer, le tout lui sera apporté à son domicile.

Ils sont tous acclamés par applaudissements.

18. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité dans et hors délai avant l'assemblée.

19. Divers

Hors contexte, le Vice-président demande si dans la salle une personne aurait emprunté à notre bibliothèque les catalogues Michel Europe. La réponse est non.

- Jean-Paul Hoebreck souhaite que la SLT soit réinsérée dans Rhône-Philatélie. Daniel Brülhart est également de cet avis et prévoit de contacter M. Emmenegger.
- Le président d'honneur Pierre Dupuis félicite le nouveau président.
- Un rappel des trois prochaines manifestations à venir est fait.

L'assemblée générale est déclarée close par le vice-président et invite les personnes inscrites à la partie festive à rejoindre le Restaurant La Torre, Rue de l'Ale 44. Il remercie les membres de leur présence et un bon retour chez eux pour ceux qui nous quittent.

L'assemblée générale est levée à 12h00.

L'adjointe administrative
Danielle Cassata



Le vice-président remet à M. Paul Agopian ses distinctions pour ses 25 ans de sociétariat



Photos : Michel Sandoz

Devinez !



Vous avez déjà vu un timbre oblitéré de RIEN ?

Si ce n'est pas le cas, en voici un exemplaire. Oui, oui, c'est bien un timbre suisse, et son oblitération aussi ! Si vous ne voyez décidément pas de quoi il s'agit, vous pouvez aller chercher la solution à la page 15.



Pierre Guinand

Ce que le catalogue ne dit pas

Affranchissements avec ½ timbres

C'est uniquement par manque de certaines valeurs que l'on constate l'emploi de demi-timbres quelque peu après l'émission des premiers "Rayon".

Le département des postes attire plusieurs fois l'attention des offices postaux sur l'irrégularité de tels affranchissements, les lettres munies de fragments de timbres étaient considérées comme non affranchies. On pouvait craindre en effet que des timbres déjà utilisés, munis d'une oblitération incomplète, puissent être réutilisés.

Une seule autorisation officielle fut accordée en 1862, ceci par force. En effet la modification des tarifs le 1^{er} juillet qui coïncida avec le nouveau contrat postal avec l'Italie justifiait cette exception. Pour les imprimés du trafic suisse on avait émis le 2 Rp. Pour les imprimés à destination de l'Italie par contre, la taxe était de 3 Rp. pour la première catégorie de poids. Par FOP 36/1862, l'utilisation de 1½ timbres de 2 Rp. fut autorisée. On trouve occasionnellement des journaux avec cet affranchissement, mais beaucoup plus rarement sur d'autres imprimés pendant cette période. Le 1^{er} octobre de cette même année ces "provisaires" furent mis hors cours.

En 1861 une autre exception fut faite en faveur de l'arrondissement postal de Genève. Le règlement de service du 1^{er} janvier 1852 prévoit que lors de l'envoi d'un nombre important d'imprimés, la taxe serait réduite de moitié à partir de la 21^{ème} pièce.

A la place de percevoir, selon l'ancien règlement, la taxe prévue au comptant, on autorisa l'expéditeur à affranchir ses envois au moyen d'un demi-timbre de 5 centimes (taxe réduite) pour autant que le poids ne dépasse pas 4 lot, et ceci à l'intérieur du canton. Cette autorisation fut toutefois supprimée à l'entrée en vigueur du nouveau tarif, le 1^{er} juillet 1862.

L'émission des "Rappen" fut remplacée le 1^{er} octobre 1862 par une nouvelle série de timbres. Une seule exception nous montre le 15 Rp. qui a été mis "hors cours" le 1^{er} septembre déjà.

Imprimé des Frères BLUM, Genève



½ 22 G – 26 DECE 61 – GENEVE

Pierre Jaquenoud

Chercher, trouver, informer



Changement de statut

M. Josep Maria TARROS VIDAL de membre ami, depuis le 4 mars dernier devient membre actif.

Affranchir vos correspondances

Les membres peuvent se procurer des timbres pour l'affranchissement de leurs envois en bénéficiant d'un prix d'achat inférieur à la valeur d'affranchissement. Il suffit de contacter : M. Max Binz, Ch. du Risoux 3, 1110 Morges, slt.lausanne@gmail.com

Recevoir des circulations

Pour compléter vos collections, inscrivez vous au service des circulations et recevez régulièrement des carnets à choix à des prix attractifs, il suffit de contacter : M. Antoine Estève, Av. de l'Avant-Poste 19, 1005 Lausanne, slt.lausanne@gmail.com

Vendre

Vous désirez vendre des timbres ou une collection, contactez la commission d'estimation : M. Christian Bobst, Ch. du Vallon 90, 1814 La Tour-de-Peilz, slt.lausanne@gmail.com

Correspondance

Important : Lors d'un changement de domicile, merci de communiquer la nouvelle adresse au secrétaire : Ch. du Culat 4, 1896 Vouvry / e-mail : slt.lausanne@gmail.com

Adresses de contact

Pour être informé rapidement et servi en primeur des informations vous concernant, merci de communiquer au secrétaire, votre adresse e-mail ou celle d'un des vos proches en mesure de vous transmettre les messages. Répondre à : slt.lausanne@gmail.com

Nouveau SBZ digital

Les membres actifs peuvent bénéficier d'un cotisation réduite dès 2026, conditions voir page 7, point 12

Articles pour *La Timbrologie*

La rédaction recherche des articles philatéliques à publier pour 2025. Vous avez certainement des remarques ou commentaires sur vos collections à nous communiquer ou une pièce philatélique qui vous tient à cœur à présenter.

Le Comité et diverses commissions recherchent

Pour la période statutaire le comité souhaite s'adjoindre un(e) adjoint(e)

1 à 2 personnes pour la commission du journal *La Timbrologie*

1 à 2 vérificateurs des comptes

1 à 2 personnes pour la commission d'estimation

Les intéressés peuvent contacter le président : Daniel Brülhart, Ch. de Sous-Mont 7, 1008 Prilly "ou" e-mail : slt.lausanne@gmail.com

Solution de la page 11



Ce timbre porte une oblitération de ERLN, cachet N° 104/I/24 du Manuel des Oblitérations Andres-Emmenegger.

Le E n'est qu'à peine visible sur la gauche, le L ressemble à un I parce que la barre inférieure n'est pas apparente.

Vous aviez trouvé ? Bravo !

Pierre Guinand



Exposition nationale et multilatérale de rang I.
175 ans des premiers timbres fédéraux suisses.



Av. de la Confrérie 38
Case postale 156
1008 Prilly
Tél. 021/624.03.51
Fax. 021/624.04.20
info.gerim@bluewin.ch

PROGRAMME D'ACTIVITE 2ème semestre 2025

Lundi 2 juin à 19h30

Salle Jean Jaurès

Conférence philatélique de Daniel Brülhart

Thème : Le protectorat britannique des îles Ioniennes de 1815 à 1864

Juillet - Août

Vacances

Lundi 1 septembre à 19h30

Salle Liliane Valceschini

Conférence philatélique

Thème et conférencier à déterminer

Lundi 6 octobre à 19h30

Salle Liliane Valceschini

Conférence philatélique

Thème et conférencier à déterminer

Lundi 3 novembre à 19h30

Salle Liliane Valceschini

Conférence philatélique

Thème et conférencier à déterminer

Autres activités en Suisse et Romandie

Vendredi 20 juin

Renens - Conférence philatélique, Maison du Peuple de Renens, Rue de Crissier 6, 1er étage, salle Gloor à 19h30

Vendredi 19 septembre

Renens - Conférence philatélique, Maison du Peuple de Renens, Rue de Crissier 6, 1er étage, salle Gloor à 19h30

Du 27 au 29 novembre

Döbra 2025 - Journée du timbre, exposition rang II Döttingen AG, Turnhallen 1-2 Pfarreizentrum

Samedi 13 décembre

Meyrin – Bourse-exposition timbres et cartes postales Salle Antoine Verchère, Rte de Meyrin 297 de 9h à 16h

IMPORTANT : Sortie extra-muros Bernaba du 17 mai 2025

Au vu du nombre insuffisant d'inscriptions enregistrées, à notre grand regret le **déplacement collectif** proposé par la SPR en collaboration de la SRC et SLT est **annulé**.

Vous avez toujours la possibilité de vous rendre à Bernexpo du 14 au 17 mai, par vos propres moyens.

Informations utiles : <https://www.bernaba25.ch/francais/>